

DEC183293INSU

Décision portant fin de fonction et de nomination de Monsieur Michel PERAULT aux fonctions de chargé de mission institut (CMI) – INSU.

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) ;

DECIDE :

Article 1er

A compter du 31 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de Délégué Scientifique de Monsieur Michel PERAULT.

Article 2

Monsieur Michel PERAULT, Directeur de Recherche 1^{ère} classe au CNRS, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU), à compter du 01/01/2019 au 31/12/2020 pour 50% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet de suivre les programmes nationaux et, en particulier, l'activité SKA.

Pour l'exercice de cette mission, Michel PERAULT demeure affecté à l'unité mixte de recherche UMR8112 intitulée Laboratoire d'étude du rayonnement et de la matière en astrophysique et atmosphères (LERMA), Observatoire de Paris, 61 avenue de l'Observatoire, 75014 PARIS.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **01 FEV. 2019**

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain SCHUHL



www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13